

Adresse de la commune d'Avesnes qui se félicite des victoires des armées et assure la Convention de sa confiance, lors de la séance du 14 messidor an II (2 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune d'Avesnes qui se félicite des victoires des armées et assure la Convention de sa confiance, lors de la séance du 14 messidor an II (2 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 338-339;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25682_t1_0338_0000_20

Fichier pdf généré le 30/03/2022

des subsistances. Elle propose de prohiber, jusqu'à la paix la circulation de toutes les espèces monnoyées d'or et d'argent, d'ordonner qu'elles ne seront reçues que dans les monnoies, en échange d'assignats; et enfin de porter contre les infracteurs de cette loi la même peine que contre les marchands d'argent.

Renvoi aux comités des finances et de salut public (1).

31

Le citoyen Perdoux, officier municipal à Dié-sur-Loire, fait don de deux lettres de maîtrise qui lui coûtèrent 1,500 liv., dont il applique la moitié aux frais de la guerre, et l'autre moitié à secourir les veuves et orphelins des républicains morts en défendant la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (2).

32

La société populaire de la commune de Markolsheim, département du Bas-Rhin, félicite la Convention d'avoir mis la vertu à l'ordre du jour, l'invite à rester à son poste; elle lui représente que les assignats éprouvent encore un discrédit frappant, et que la loi du *maximum* est toujours violée, Législateurs, dit-elle, défendez la circulation du numéraire, et le mal est coupé dans sa racine.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (3).

33

Le représentant du peuple Borie envoie une croix, un cœur et une pomme de canne en or, que la citoyenne Jourdan de Nismes, et Tarteron, directeur de l'enregistrement [à Mendé], l'ont chargé d'offrir à la nation (4).

34

Les citoyens du Gard (5) ont changé leur argenterie pour des assignats, afin de payer des grains arrivés de Gènes. Les malveillans sont par-tout comprimés, et le tribunal révolutionnaire remplit sa mission.

Mention honorable et insertion au bulletin (6).

(1) P.V., XL, 342; *J. Sablier*, n° 1413.
 (2) P.V., XL, 343. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t).
 (3) P.V., XL, 343.
 (4) P.V., XL, 343. Bⁱⁿ, 22 mess. suppl^t.
 (5) et non *Dugard*.
 (6) P.V., XL, 343.

35

Les autorités constituées de la commune d'Avesnes écrivent à la Convention que la dernière place des brigands du côté de la Sambre et de la Meuse va tomber au pouvoir des républicains, qu'il sera un terme à leurs forfaits. Ils ont une confiance entière dans la représentation nationale, et ce ne sera pas en vain que le peuple français a juré la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).
 [Applaudissements]

[*Avesnes*, 10 mess. II] (2).

« Les voilà donc disparus d'alentour de Mons, ces lâches ces féroces brigands, que la rage de leurs maîtres y avoit voués, dans le ridicule espoir de nous envahir; nous étions fermes et tranquilles à notre poste, la Représentation nationale veilloit sur nous, il ne nous restoit qu'à seconder, si l'occasion s'en fut présentée, ses vastes projets par une contenance Republicaine; et la commune d'Avesnes étoit toujours digne d'occuper le poste glorieux qui lui étoit confié : Mais les choses sont bien changées, les Prétendus Envahisseurs, sont eux-mêmes envahis, et tandis que la partie gauche de notre armée prépare à la République de nouveaux succès, bientôt la dernière de leurs places, qui défendent la Sambre et la Meuse, va tomber au pouvoir des Républicains également victorieux à la droite, et les réduire aux dernières ressources du désespoir. Ils apprendront enfin ce que c'est que la lutte du crime contre la vertu : ils apprendront ce qu'ils ne vouloient pas paroître croire, que les peuples sont *Libres*, quand ils veulent l'être; c'est en vain que dans l'agonie de leur rage ils essaieront d'aiguiser encore les poignards emoussés du fanatisme, et de la guerre civile; c'est en vain qu'ils essaieront encore d'assassiner les représentants du peuple. Il est un terme à tant de forfaits : l'Être suprême veille visiblement sur leur sort, et sur les destinées d'un peuple digne de lui; Robespierre et Collot d'Herbois respirent encore pour notre bonheur; il ne reste au lâche anglais, que le feroce regret d'avoir manqué son coup, la honte et les remords d'un crime stérile, si de pareilles ames en étoient encore susceptibles. Continuez, Représentans, a mettre en évidence aux yeux de l'univers entier, l'horreur de la Nation Française pour les rois, les crimes et les vices de tout genre, et son amour pour la République et les vertus qui la caractérisent; Dites à l'univers entier, que ce n'est pas en vain, que nous avons juré la République ou la mort; que nous avons dans nos Représentans toute la confiance qu'ils ont

(1) P.V., XL, 344. Bⁱⁿ, 17 mess. (1^{er} suppl^t); *Mon.*, XXI, 124; *J. Fr.*, n° 646; *Ann. R.F.*, n° 214; *Débats*, n° 650; *J. Perlet*, n° 648; *C. Eg.*, n° 683; *Ann. patr.*, n° DXLVIII; *Audit. nat.*, n° 647; *J. S. Culottes*, n° 503; *F.S.P.*, n° 363; *J. Sablier*, n° 1413; *J. Lois*, n° 642; *M.U.*, XLI, 235; *J. Paris*, n° 549; *J. Mont.*, n° 67.
 (2) C 308, pl. 1198, p. 7.

méritée, et qu'avec de pareilles armes, on n'est jamais vaincu».

BERNADOU, MOTTET [et 32 signatures illisibles].

36

Les directeurs et employés de l'hôpital militaire de Val Libre-Saint-Cyr font hommage de la somme de 166 liv. 10 sous, qu'ils ont retranchée de leur nécessaire, pour subvenir aux frais de la guerre.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

37

Les citoyens et citoyennes Mauduit, domiciliés à Carathone, près Bernay, offrent en don patriotique un contrat de 50 liv. de rente viagère au denier dix.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (2).

38

La société populaire de Montagne-sur-Alier (3), district de Moulins, rend témoignage de la conduite républicaine que le représentant du peuple Vernerey a tenue dans ce département. Elle a fait déposer au district, pour ses frères d'armes 612 livres en assignats, 33 chemises, 2 paires de souliers et une paire de bas de laine : toutes les communes du canton ont contribué à ce don. Tous les citoyens s'occupent à la fabrication du salpêtre. Elle félicite la Convention sur ses travaux, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

39

La société populaire de Tarascon (5) annonce la levée de la récolte et les grandes ressources qu'elle offre à la nation.

Mention honorable et insertion au bulletin (6).

[Tarascon, 6 mess. II] (7).

« Citoyen représentant.

Nos craintes sur la récolte sont dissipées, dis à la Convention nationale que sans autre secours que les bras de nos concitoyens, leur activité infatigable a mis fin à la devalaison

(1) P.V., XL, 344. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t).

(2) P.V., XL, 344. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t).

(3) Ci-dev^t Chatel-de-Neuvre.

(4) P.V., XL, 344. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t).

(5) Bouches-du-Rhône.

(6) P.V., XL, 345. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl^t); J. Perlet, n° 648; Débats, n° 655.

(7) C 309, pl. 1206, p. 29.

(sic) de nos bleds La terre nous à prodigué ses thrésors, l'etre supreme veille sur les destinées du peuple français. La Republique peut compter comme l'année dernière sur de grandes ressources en bled dans nos cantons. Les cultivateurs du Canton de Saux nous ont fourni les secours qui dependoient d'eux, les tarasconais se sont distingués par leur constance à moissonner pendant les chaleurs excessives qui regnent depuis plusieurs jours, puissent ils faire les mêmes efforts pour se soutenir à la hauteur de la Révolution, regenerer les mœurs et placer à l'ordre du jour la terreur comme la justice et la probité. La Société populaire te prie de faire part de cette nouvelle à la Convention nationale. Vive la montagne».

[1 signature illisible (présid.)].

40

Le citoyen François, de la commune de Mezières, département de l'Indre, fait à la nation l'offrande du prix de la liquidation de son office de notaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (1).

41

L'agent national du district de Sancerre annonce à la Convention que des biens d'émigré, estimés 49,690 liv. 10 sous, ont été vendus 111,822 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (2).

42

La société populaire d'Abbeville écrit à la Convention que les usurpateurs de la ci-devant noblesse et les ci-devant privilégiés doivent restituer à la nation les vols qu'ils lui ont faits et qui sont plus ou moins considérables, suivant la valeur de leur fortune. Elle invite la Convention à peser cette observation et à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (3).

[La société populaire d'Albine (sic) écrit : Les nobles ont été arrêtés dans notre commune par mesure de sûreté générale. Depuis ce tems, ils ne veulent plus être nobles. Il n'est point de subterfuges qu'ils n'emploient pour se soustraire à leur détention. En effet, la plupart ont prouvé qu'ils n'étoient point nés dans la caste nobiliaire, et qu'ils n'avoient fait qu'usurper les titres et les privilèges injustes de la no-

(1) P.V., XL, 345. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t).

(2) P.V., XL, 345. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl^t) et 21 mess. (1^{er} suppl^t).

(3) P.V., XL, 345. Bⁱⁿ, 17 mess. (2^e suppl^t).